

Le Disque, maître à chanter

par Maurice BEX



Les concours de chant, qui viennent d'avoir lieu en fin d'année scolaire au Conservatoire, ont abouti au résultat traditionnel. D'une part : une moisson importante de prix et d'accessits susceptible de donner aux candidats toutes sortes d'espoirs et une agréable idée de leurs mérites ; de l'autre : un lot de commentaires acerbes, propre à les faire réfléchir sur la diversité des opinions humaines, particulièrement dans le domaine artistique.

Faut-il incliner vers l'optimisme impassible du jury ou céder au pessimisme persévérant de la Presse ? Tout dépend du point de vue auquel on se place.

En fait, l'événement donnera raison aux dispensateurs de récompenses. Certains lauréats, dont la critique nie le talent fourniront une enviable carrière. Ils réussiront, et les mêmes journalistes si sévères quand il s'agit de juger des néophytes, deviendront, devant la renommée, d'une impardonnable indulgence. Pourtant leurs critiques d'aujourd'hui sont fondées, c'est demain qu'ils tomberont dans l'erreur à leur tour, parce qu'ils tiendront compte de toutes sortes de facteurs étrangers à l'école et à ce que j'appellerai l'honnêteté technique.

Il est malheureusement trop exact que tous les candidats des derniers concours, dignes imitateurs de leurs devanciers, ignorent peu ou prou leur métier. Laissons de côté la voix proprement dite, prétexte en deça du savoir-faire. Ne tenons pas compte davantage de toutes les qualités d'interprétation qui sont au-delà et constituent évidemment le but et tenons-nous en aux principes qui, seuls, peuvent permettre de relier harmonieusement cet alpha et cet omega.

La règle du jeu tient en peu de mots. Chanter : c'est émettre un son aisément, le tenir un temps donné, le terminer correctement en dépit du mouvement, du contexte, de la hauteur (sur deux octaves) de la nuance et des syllabes. Or ce problème essentiel, inéluctable, n'est pour ainsi dire jamais résolu que partiellement.

Je suppose que les maîtres, les dix-sept maîtres qui président, rue de Madrid, à l'éducation des élèves chanteurs s'évertuent pourtant à l'obtenir et multiplient avec insistance la leçon de leur vaste expérience. Peine perdue, le résultat le prouve.

Peut-être accordera-t-on que devant cet état de choses, jusqu'à présent impossible à éviter, il y ait lieu de recourir, pour emprunter l'expression de Marcel Proust, à un *biais*, grâce à quoi le mauvais sort se trouverait conjuré.

Si les apprentis entendaient réellement leurs défauts, qu'on risque de leur signaler en vain, s'ils pouvaient les remarquer à coup sûr et en souffrir les premiers, ils ne tarderaient point à s'en corriger, étant utilement conseillés. Mais ils n'arrivent point à discerner leurs travers, faute d'objectivité suffisante, faute aussi de savoir isoler le geste vocal de tous les masques qui l'occulent.

Le phonographe, ce témoin incorruptible qui enregistre les moindres vibrations et les reproduit sans complaisance, avec une honnêteté scrupuleuse, peut seul éclairer la religion des intéressés. Il ne favorise pas les illusions et remet les choses au point. Il dénonce toutes les fraudes, évente les trucs, signale les moindres défaillances. On ne

le trompe point et il ne ment pas. Combien de fausses gloires n'a-t-il pas déboulonné de leur socle ? L'élève mis en face de sa voix, qui pourrait sans fatigue prendre conscience les unes après les autres de toutes ses erreurs, qui aurait toujours à sa portée ce document typique, au lieu de rester ignorant, de travailler dans le vague, saurait enfin à quoi s'en tenir. Rien ne l'empêcherait, après un certain temps employé à se corriger, de recourir à un nouvel enregistrement, de comparer les deux exemplaires et de connaître vraiment le nombre de ses progrès, et le chemin parcouru.

Peut-être objectera-t-on qu'il faut tenir compte de la phonogénie. Dans l'alliance entre les vibrations de certaines formes, c'est-à-dire de certains timbres et de la vie, il peut y avoir en effet plus ou moins d'incompatibilité d'humeur. Il y a des affinités diverses et certaines voix gagnent quand d'autres perdent à ce jeu-là. Aussi bien on ne connaît point de cas où un chanteur, qui mérite ce nom n'arrive pas à dompter la matière. De toute façon, ce ne serait exact que dans l'absolu. Mais toutes choses inégales d'ailleurs, étant donné le résultat obtenu, flatteur ou défavorable, ce résultat sera constant et, si le disque dénote des fléchissements passagers, des émissions défectueuses, des appuis intempestifs, des décolorations exagérées, un manque de justesse, une rupture de souffle, une fatigue locale, c'est que tout cela se manifeste réellement dans l'exécution même.

Telle est la plus urgente application du phonographe à l'enseignement du chant, mais non la seule. Il existe dès maintenant une collection de disques, chaque jour accrue, où se trouvent réunis le meilleur et le pire. L'un et l'autre doivent servir à des comparaisons constantes, à des démonstrations de principe, à des analyses raisonnées, destinées à combattre les préjugés et à ouvrir l'esprit en même temps que l'oreille. On y trouverait des corrigés, des recettes, des secrets et l'on y ferait des découvertes paradoxales.

Le jour où ce baryton, qui s'acharne à pousser d'informes *fa* gutturaux aurait, à force d'interroger les sillons merveilleux gravés dans la gomme laque, appris de Layton et Johnstone comment un chanteur peut utiliser ses résonances nasales, il aurait trouvé son chemin de Damas et je sais tel ténor qui, par le même procédé, devrait se faire enseigner par les Revellers, la façon d'intervenir avec adresse dans le quatuor de *Rigoletto* !

Avant que l'initiative privée ne s'en mêle, le Conservatoire se doit de recourir à cet auxiliaire inespéré. On concevrait mal, après certain article récent où il n'est question que d'avenir, de transformation, de progrès, que la vieille école refuse ce présent de la science et ne consente point à faire *phonographier* ses élèves, si c'est là le plus simple moyen de remédier à un mal réel.

Si l'on m'objectait que naguère il fallait bien se passer de disque et que cela n'empêcha point des générations de chanteurs de se former, je répondrais que si jadis l'enregistrement avait existé, nos grands-pères n'auraient point, je suppose, été assez stupides pour ne pas en tirer parti, que peut-être bien des déceptions leur eussent ainsi été évitées, dont nous ignorons l'existence et que, sous prétexte de persévérer dans l'imitation des temps révolus, nul ne consentirait à s'éclairer à la chandelle, ni à soigner un abcès dentaire avec de la mie de pain trempé dans du lait comme au temps de Louis XIV.

Reste la question budgétaire. Une fois le principe admis, ce doit être la plus facile à régler. Quelle maison d'édition phonographique ne consentirait des sacrifices pour pouvoir se dire elle aussi, fournisseur du Conservatoire ?

MAURICE BEX.